

La réorientation du projet : échec ou réussite ... à nous de voir?

D'un projet d'espace-test agricole à la mise en place d'une plateforme « Innovation » sur l'EPLEFPA de Castelnaudary

A l'issue d'un premier projet tiers-temps autour du développement d'un pôle agroéquipement, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Lauragais a décidé de se lancer de nouveau dans l'aventure. Un second projet sur la mise en place d'un espace-test agricole est déposé en 2012. Pour des raisons juridiques, financières, et foncières celui-ci s'est peu à peu réorienté vers la création d'une plateforme d'innovation agricole associant l'établissement et la profession. Revenons sur ce qu'il s'est passé...

2011, L'ÉMERGENCE DU PROJET

Situé dans le département de l'Aude à Castelnaudary, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) du Lauragais accueille un lycée agricole, un centre de formation professionnelle et de promotion agricole, une unité de formation par apprentissage, une exploitation agricole et un pôle de compétences agroéquipement. Il se positionne comme un acteur important du développement agricole de son territoire. Cette implication locale vise à répondre à trois des objectifs de son projet d'établissement :

- adapter l'enseignement aux évolutions du monde agricole et du développement durable,
- offrir aux élèves et aux stagiaires les capacités requises à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle,
- révéler les synergies entre le territoire et la profession agricole.



Elèves de Bac pro Agroéquipement en formation.

En 2011, des discussions avec les collectivités territoriales et les acteurs de la profession mènent l'établissement à proposer la mise en place d'un espace-test en production de céréales et de semences. En effet, le Lauragais, pourtant considéré comme le grenier à céréales du Languedoc, souffre d'une importante diminution du nombre d'installations en grandes cultures. La filière semence qui représente une bonne opportunité de diversification, est en recherche de nouveaux agriculteurs multiplicateurs pour se développer mais peine à les trouver. Adapté au secteur agricole, le principe de couveuse d'activités plutôt développé jusqu'alors dans le champ de l'économie sociale et solidaire, se révèle être une possibilité de favoriser les installations sur le territoire.

Dans le même temps, le Conseil régional du Languedoc-Roussillon, en accord avec la profession agricole locale, souhaite mettre à disposition de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA 70 ha agricoles d'une zone d'activité commerciale (ZAC) en cours d'artificialisation afin d'en assurer l'entretien. L'accompagnement de deux porteurs de projet d'installation en production de semences est alors envisagé sur une partie de cette surface (25ha). Le projet d'espace-test, fortement porté par la direction de l'EPLEFPA, est donc lancé en septembre 2012. Au-delà du soutien aux projets d'installation sur le territoire, il vise à :

- améliorer l'intégration de l'établissement dans le territoire en affirmant son rôle dans la politique d'installation agricole du Nord-ouest audois,
- créer un outil pédagogique pour enrichir le contenu des formations, l'exploitation agricole étant orientée en grandes cultures, ovins, viticulture et hippisme.

Une décharge tiers-temps est accordée à l'établissement. C'est Vincent Jehanno, enseignant en agronomie et animateur tiers-temps entre 2008 et 2011, qui est identifié pour animer le projet.

2012-2013, LA PROSPECTIVE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ESPACE-TEST AGRICOLE

Avec l'appui du Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA), le fonctionnement de l'espace-test (cadrage technique, organisationnel et juridique) ainsi que les modalités de sa pérennisation sont définis la première année.

Par la suite, Vincent Jehanno poursuit ses activités en travaillant plutôt sur le type d'accompagnement des porteurs de projet avant leur arrivée sur l'espace-test. Il s'appuie sur le Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP) du département pour mettre au point un parcours d'accompagnement à la professionnalisation spécifique aux élèves et stagiaires de l'EPLFPA. Ce parcours facilitera l'identification de candidats pour la couveuse. Vincent Jehanno réalise ce travail en attendant l'éclaircissement de certains points juridiques, techniques et fonciers concernant notamment la visibilité à long terme du foncier du projet.

2013-2014, LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ DE RÉORIENTER LE PROJET

Durant l'année scolaire suivante, le dispositif d'accompagnement des apprenants est testé et mis en place auprès des stagiaires de BPREA (Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole) et des élèves de première et terminale Bac Pro CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole). C'est une réussite.

Néanmoins, les questions sur l'avenir du projet d'espace-test en lui-même sont de plus en plus nombreuses. Si en début d'année les objectifs et les principes de fonctionnement de la couveuse sont entérinés en conseil d'administration, à la fin de celle-ci, aucun couvé n'a encore été accueilli sur site. Les raisons sont plurielles. D'une part, juridiques et financières car le portage de l'activité commerciale par l'EPLFPA est très délicat. D'autre part, foncières puisque la mise à disposition des terres à long terme n'est pas assurée et l'exploitation de l'EPLFPA est elle-même amputée d'une dizaine d'hectares pour la reconstruction d'un lycée de Castelnaudary.

Dans ce contexte où la pérennité de l'exploitation est fragilisée, la priorité de l'établissement est reportée sur la rénovation du projet d'exploitation. Le projet d'espace-test est temporairement mis de côté mais les partenaires mobilisés autour de celui-ci certainement pas. Les liens tissés avec le Conseil régional, l'Alliance de Développement Agricole de l'Ouest Audois (ADAOA), la Chambre d'agriculture de l'Aude, la Maison de la Semence et de la Diversification Végétale Audoise (MDSOVA), la coopérative Arterris et la Fédération nationale des agriculteurs semenciers (FNAMS) peuvent être stratégiques pour accompagner l'exploitation dans sa réorganisation. Un diagnostic des possibilités de maintien de la dynamique partenariale est effectué. Deux axes de travail sont identifiés :

- la diversification par la production de semences ; elle génère de nombreux emplois dans la région par la présence d'usines de semences,
- l'amélioration de la qualité de l'eau ; le bassin versant dans lequel se situe l'EPLFPA est classé en qualité de l'eau médiocre et certaines parcelles sont en zone rouge car situées en bord de cours d'eau.



Bandes enherbées en bordure du Tréboul, un cours d'eau traversant les parcelles de l'exploitation.

2014, UN NOUVEAU PROJET POUR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

En 2014, l'accompagnement des apprenants dans leur démarche de professionnalisation est reconduit malgré l'abandon du projet d'espace-test. L'équipe pédagogique s'approprie le dispositif. Les apprenants sont très satisfaits.

A la fin de l'année, le projet animé par Vincent Jehanno prend un nouveau départ. Une convention de partenariat est signée entre l'EPLFPA, la chambre d'agriculture de l'Aude, l'ADAOA, la DRAAF du Languedoc-Roussillon et la coopérative polyvalente Arterris installée en région Occitanie Pyrénées-Méditerranée qui est le premier opérateur français en multiplication de semences. Fruit des deux premières années de travail, ce partenariat vise à créer une plateforme Innovation REDF « Recherche Expérimentation Développement Formation » dans l'Ouest audois. Ces objectifs sont multiples :

- Développer une stratégie locale de mise en œuvre du projet agro-écologique pour la France et sa déclinaison Enseigner à produire autrement.
- Mettre en synergie les projets des structures partenaires qui interviennent à différents niveaux des filières agricoles en se dotant d'une gouvernance collective territoriale.
- Mutualiser les moyens matériels, financiers et humains pour mettre en œuvre des expérimentations : l'exploitation de l'EPLFPA et les deux fermes expérimentales d'Arterris élargiront l'assolement et l'acquisition de certains outils pourra se faire en copropriété.
- Structurer un site pilote pour la diffusion des innovations.
- Disposer à proximité de l'établissement, d'un support de production et d'expérimentation sur la production de semences et l'amélioration de la qualité de l'eau qui puisse s'inscrire au cœur des apprentissages.

Trois instances sont mises en place pour organiser le fonctionnement du partenariat. Un comité de pilotage intégrant les représentants des cinq partenaires pour fixer les axes de travail de la plateforme et valider les projets à chaque point d'étape de ceux-ci. Un comité opérationnel composé de représentants de l'EPLFPA, la Chambre d'agriculture et Arterris, pour décider du programme technique annuel, définir ce que chacun peut mettre à disposition et communiquer. Et un comité technique regroupant techniciens et enseignants-formateurs pour mettre en œuvre les actions du programme.

2015, LA CONCRÉTISATION

Après la signature de la convention, le partenariat se traduit rapidement en actions. Premièrement autour de l'amélioration de la qualité de l'eau, un projet de mise en place d'un site pilote de démonstration est défini. Il consiste à mettre en œuvre des aménagements (zone tampon humide artificielle) et des pratiques agricoles (système de culture innovant économe) pour réduire la diffusion des polluants dans l'eau (produits phytopharmaceutiques et nitrates). Les parcelles sélectionnées sont situées sur l'EPLFPA en bordure du Tréboul, un cours d'eau affluent du Fresquel, caractérisé par des taux nitrates et herbicides préoccupants. L'objectif de cet outil est double : être un espace de démonstration pour les apprenants grâce à un suivi analytique pédagogique et diffuser des pratiques agro-écologiques auprès des professionnels agricoles pour améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le partenariat s'élargit au réseau DEPHY-Ecophyto animé par la Chambre d'agriculture qui travaille déjà sur ce thème ; et une demande de financement est effectuée auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse afin de recruter un animateur pour le site pilote.



Visite du chantier de la zone tampon humide artificielle par les élèves de 1ère Bac pro Agroéquipement chargés du suivi du dispositif et des agriculteurs locaux.

Les partenaires de la plateforme Innovation identifient d'autres pistes de travail telles que la formation et l'accompagnement des apprenants et professionnels souhaitant développer la production de semences. Une activité de production de maïs semence est mise en place sur l'exploitation de l'EPLFPA comme première étape et la production de semences potagères est envisagée. En BPREA, l'UCARE (Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi – une séquence de formation créée par le centre de formation et adaptée à la situation locale) « Productions semencières » est quant à elle mise en place grâce à la participation d'Arterris, de la Chambre d'agriculture et de la FNAMS.

2016, LES PREMIERS RÉSULTATS

2016 sonne la fin de la décharge tiers-temps de Vincent Jehanno. S'il a été quelque peu cahoteux, le chemin parcouru a porté ses fruits dans plusieurs domaines.

Produire autrement et Enseigner à produire autrement

Porté au départ sur les parcelles de la ZAC, le projet avait pour objectif de valoriser des espaces en risque d'enrichissement. Sa

réorientation a permis de remettre les parcelles de l'exploitation au cœur du projet et de proposer la reconception d'un des systèmes de culture pour créer le site pilote. L'allongement et la diversification de la rotation, le désherbage mécanique, la gestion améliorée de la fertilisation azotée sont autant de leviers qui sont aujourd'hui ou seront prochainement mis en œuvre dans ce système de culture innovant.

Pédagogie et apprentissages

Grâce au projet, l'équipe pédagogique s'est énormément rapprochée des partenaires qui sont venus enrichir les formations. Elle a également repris conscience des enjeux et des réalités locales et pu y ancrer les apprentissages. Le site pilote a ouvert un nouveau champ autour d'Enseigner à produire autrement. Les enseignants-formateurs et apprenants, notamment les élèves des classes de Bac Pro Agroéquipement et BTS GDEA, ont par exemple participé à la réflexion et à la mise en place des aménagements parcellaires sur le site ou encore à la redéfinition du système de culture de l'exploitation.

Vincent Jehanno est resté le référent pédagogique du lycée pour maintenir la dynamique développée entre l'équipe pédagogique et les partenaires de la plateforme Innovation.

Gouvernance et relations professionnelles

L'objectif initial de créer une passerelle entre l'établissement et la profession pour favoriser la professionnalisation voire les installations est bien atteint. De nouveaux liens ont été tissés puis formalisés avec la profession. Et elle est désormais convaincue de l'intérêt d'avoir un EPLFPA sur son territoire. La plateforme Innovation permet à l'établissement de participer à la recherche de solutions locales aux enjeux majeurs de l'agriculture du Lauragais et donc de s'affirmer dans le paysage du développement agricole de son territoire.

En oscillant entre moteur et contributeur Vincent Jehanno a lancé une dynamique partenariale qui a pu connaître une interruption d'animation de six mois sans en souffrir. En février 2016, un animateur agro-environnemental a été recruté (CDD avec accord de principe pour quatre ans) par l'EPLFPA et la Chambre d'agriculture grâce à un cofinancement Agence de l'eau RMC, Communauté de communes de Castelnaudary et Chambre d'agriculture.

Territoire et agro-écologie

A l'échelle territoriale, la réorientation du projet vise le bassin versant du Fresquel et les agriculteurs du Lauragais. La zone tampon humide sera le premier dispositif du genre sur la plaine du Lauragais.

A l'échelle territoriale, la réorientation du projet vise le bassin versant du Fresquel et les agriculteurs du Lauragais. La redéfinition du système de culture de l'exploitation de l'EPL s'inscrit dans une démarche collective de la profession agricole locale pour l'amélioration des pratiques agricoles. La zone tampon humide sera le premier dispositif du genre sur la plaine du Lauragais et servira de prototype pour concevoir au mieux d'autres dispositifs du genre sur les exploitations du Lauragais.

QUE RETENIR DE L'EXPÉRIENCE ?

Au lancement de ce projet tiers-temps, la mise en place d'un espace-test agricole comme outil pour favoriser l'installation dans le Lauragais était prévue. Devant les prises de risques financières et juridiques identifiées, les partenaires du projet ont choisi de le réorienter. Plusieurs leviers ont permis ce virage réussi.

Bénéficiaire d'un portage du projet par la direction

Le rôle joué par la direction de l'EPLEFPA du Lauragais a été fondamental. Du démarrage du projet pour impulser et légitimer la dynamique, à sa réorientation pour maintenir les partenariats, elle a été motrice et fédératrice.

Savoir prendre du recul pour faire face à l'inattendu

Le pas de temps du projet s'est révélé parfois difficile à gérer entre les longues attentes et les déblocages soudains et aléatoires. Vincent Jehanno a fait le choix de prendre de la distance pour ne pas s'épuiser.

Rester à l'affût des opportunités

Au cours de la vie du projet, rencontres et événements laissent apparaître des opportunités d'actions, de ressources, de besoins et d'attentes. Être attentif à celles-ci a permis à l'EPLEFPA du Lauragais de maintenir la dynamique partenariale qu'il avait créé en deux ans.

Savoir faire le deuil d'un projet

L'abandon d'un projet initial pour passer à un autre est une compétence indispensable de l'animateur de projet. Habituellement, le porteur de tiers-temps l'utilise à l'issue des trois ans. Vincent Jehanno a su le faire dès la deuxième année.

S'appuyer sur les partenaires

Dès lors qu'ils sont motivés, les partenaires représentent un formidable levier de développement du projet. Comme l'expérience de l'EPLEFPA du Lauragais l'a montré, leur implication est décuplée lorsqu'ils sont accompagnés et valorisés.

A l'image du pôle agroéquipement, la plateforme Innovation est aujourd'hui un dispositif partenarial structurant de l'EPLEFPA du Lauragais. Portée par l'ensemble de l'établissement et ses partenaires, elle commence peu à peu à faire parler d'elle.

Le porteur du tiers-temps, Vincent Jehanno

Enseignant en agronomie au lycée et formateur ponctuel au CFPPA de l'EPLEFPA du Lauragais, Vincent Jehanno est aussi référent régional Enseigner à Produire autrement. Entre 2008 et 2011, il a animé un premier projet tiers-temps sur le développement du pôle agroéquipement de l'établissement. Puis entre 2012 et 2015, un second projet a conduit à création de la plateforme d'Innovation du Lauragais. Il est également impliqué sur la thématique de l'installation – il fut conseiller compétences au sein du CEPPP de l'Aude – et sur le thème du « Consommer autrement » qui est un des axes de l'Agenda 21 de l'établissement.

Crédits photos : EPLEFPA du Lauragais

Rédaction : Amélie BRESSON - 3DFI, CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet

Mise en page : Chantal Creusot - Service Multimédia, CEZ/Bergerie nationale de Rambouillet
Octobre 2016